



Communiqué

9 décembre 2015

Trois priorités pour le programme de législature 2016–2019

Lors de la deuxième journée de sa session d'hiver, le Synode des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure a débattu sur les priorités thématiques de son programme de législature pour ces prochaines années et sur les finances. Dans le programme de législature 2016–2019, le Conseil synodal concentre ses forces autour de trois priorités: le développement des relations Eglise–Etat, le processus d'élaboration de la vision Eglise 21 et la commémoration des «500 ans de la Réforme». En dépit d'un déficit dans le budget 2016 de 589'000 francs, les perspectives financières restent positives. Les députées et députés ont été touchés par l'appel vibrant de l'imam Mustafa Memeti en faveur du dialogue entre les religions et de la tolérance réciproque.

Le message de salutation que l'Imam Mustafa Memeti de l'Association musulmane de Berne a adressé au Synode le matin du deuxième jour de ses délibérations lors de sa session d'hiver, a laissé des impressions profondes sur son auditoire. L'imam Memeti s'engage depuis des années en faveur du dialogue entre les religions tel qu'il est intensément pratiqué par exemple au sein de la Maison des religions à Berne. Il s'est notamment dressé contre le fondamentalisme militant et contre la marginalisation et a appelé les croyants de toutes les religions à la tolérance.

Le programme de législature du Conseil synodal pour les années 2016–2019 retient trois priorités thématiques, soit le développement des relations entre l'Eglise et l'Etat, le processus d'élaboration de la vision Eglise 21 ainsi que le jubilé des «500 ans de la réforme». Cette priorisation permet de concentrer les forces tout en laissant une certaine marge de manœuvre pour la prise en compte de nouvelles tâches. Cette limitation du champ d'activité a recueilli une large approbation auprès des députés.

Le Jubilé de la réforme en 2017 offre de nombreuses opportunités

Aux quatre coins de la planète, l'année de commémoration des «500 ans de la réforme» en 2017 va susciter de nombreuses manifestations ecclésiales et culturelles. Dans le grand mouvement de la Réforme, Berne a joué un rôle central dans l'espace européen. Dans la perspective de l'année jubilaire, le label de «Cité européenne de la réforme» a été décerné à la ville de Berne où de nombreuses activités sont prévues en collaboration avec des partenaires (par ex. Exposition sur Niklaus Manuel Deutsch du Musée historique de Berne et Théâtre de la réformation Mes:art). Pour coordonner les projets internes et externes, les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure créent un poste de chef de projet limité à deux ans. Pour l'ensemble des projets du jubilé, le Synode a adopté sans opposition un crédit de 300'000 francs.

Ombres et lumières sur les finances

Lors du traitement du plan financier, le Synode a estimé que les perspectives à moyen terme restaient positives à condition que les charges soient régulièrement évaluées et que la discipline budgétaire continue de prévaloir. Sur le court terme, le budget 2016 présente un excédent de dépenses de 589'000 francs avec des recettes de 26,66 millions et des charges de 27,25 millions. Face à divers grands projets – relations Eglise-Etat, Vision Eglise 21, Jubilé de la réforme, filière de formation spéciale ITHAKA et rénovations des bâtiments au Pavillonweg, ce déficit est considéré comme supportable d'autant que des provisions particulières ont été constituées.

Le Synode s'oppose à la spéculation avec les denrées alimentaires

A une grande majorité, les députées et députés ont adopté une résolution dans le cadre de l'initiative populaire «Pas de spéculation sur les denrées alimentaires», sur laquelle le peuple suisse est appelé à voter au printemps 2016. «Donne-nous aujourd'hui notre pain de ce jour» demandent les chrétiennes et chrétiens dans leur prière et expriment aussi combien la spéculation avec des denrées alimentaires est contraire à leurs valeurs et aux valeurs de l'Eglise alors que beaucoup de personnes dans le monde continuent de souffrir de la faim et de connaître la précarité. Le Synode soutient par conséquent l'initiative populaire.

En outre, le Synode a...

- décidé la mise en œuvre d'un Synode de réflexion en août 2016 qui constituera l'étape-relais 2 du processus d'élaboration de la Vision 21; la réponse aux questions actuellement en cours de récolte dans les paroisses, constitue l'objectif et la raison d'être de ce Synode;
- approuvé pour les années 2016–2019 un crédit récurrent de 30'000 francs à titre de contribution au programme «Service ecclésial des mesures de contrainte du canton de Berne (SEMC) », mené conjointement à bien par les trois Eglises nationales et des communautés juives grâce à un engagement majoritairement bénévole; les personnes placées en détention en vue d'un refoulement ou pour insoumission sont en général totalement isolées. Leur rendre visite et leur apporter un soutien – souvent en collaboration avec l'aumônerie de prison – figure parmi les tâches prioritaire du SEMC;
- adopté une contribution supplémentaire dans le domaine de l'asile en faveur du Centre bernois de consultation juridique pour personnes en détresse (RBS) pour les années 2016–2019; cette contribution supplémentaire s'ajoute à la contribution régulière «Protection juridique asile» d'un montant de 80'000 francs par année; elle doit servir à financer l'examen des dossiers pour cas de rigueur, qui constituent désormais et malheureusement une tâche durable du centre, face aux situations de détresse qui se multiplient, le Synode a décidé d'augmenter à 30'000 francs par année le montant alloué.
- approuvé le concept d'une formation continue pour les catéchètes dans les premières années de leur ministère ; les coûts afférents sont considérés comme dépenses liées.

Le Synode d'été 2016 des Eglises réformes Berne-Jura-Soleure aura lieu les mardi et mercredi 24 et 25 mai 2016.